

CAS Univ)

Comité d'Action Sociale de l'Université

Conformément à ses statuts, le Conseil d'Administration du CAS Univ va procéder aux élections pour le prochain mandat. Vous aurez sous peu les dates et modalités de vote.

Vos professions de foi sont les bienvenues !

Vous hésitez ? Essayons de vous éclairer sur les conséquences de cet engagement .

Pour la forme, comment ça se passe ?

Scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste. Chaque liste compte pour une voix. Dans le cas d'une seule liste présentée, celle-ci est élue dans son intégralité à concurrence de 9 administrateurs.

Les listes seront affichées dans chaque bureau du personnel de chaque campus et pourront être consultées également au bureau du CAS Univ

Les administrateurs sont tous des bénévoles, actifs ou retraités de l'établissement. Pour les actifs, des autorisations d'absence sont demandées pour permettre de participer aux conseils d'administration. Des décharges supplémentaires sont accordées pour les membres du Bureau et pour des projets spécifiques proposés dans le cadre du mandat.

Ils sont élus pour trois ans

A quoi vous attendre ?

Le Conseil d'Administration se réunit trois fois par an et toutes les fois où l'intérêt de l'association l'exige. Il a pour vocation de délibérer sur des points concernant la vie de l'association et les projets proposés pour la durée du mandat.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres votants.

L'Assemblée Générale se tient une fois par an avec l'ensemble des membres de l'association ; elle vote le bilan financier et le bilan moral présentés et les changements qui pourraient imposer un changement de statut.

Voilà pour l'aspect réglementaire.

Pour le fond, quelles seront vos contributions ?

Vouloir devenir administrateur au CAS Univ ne s'arrête évidemment pas à la seule volonté de participer aux décisions importantes de la vie de l'association mais bien de contribuer au lien social dont le CAS Univ est le moteur. Vous serez force de proposition pour des projets selon ce qui vous tient à cœur et vous pousse à faire acte de candidature.

La charge de la billetterie n'est plus d'actualité depuis la mise en place de la plateforme choisie par la gouvernance.

La gestion résiduelle concerne les spectacles de prestige qui restent à la marge, pour des propositions hors plateforme comme les propositions monégasques (Ballets de Monte Carlo – Grimaldi Forum – Orchestre Philharmonique de Monaco) ou institutionnelles (Opéra de Nice, Palais des Festivals de Cannes)

Voilà pour la partie visible de l'iceberg.

Pour la partie invisible il s'agira de :

- la tenue de la comptabilité (une comptabilité allégée car notre statut est associatif), l'élaboration du budget prévisionnel, le

paiement des factures qui incombent au trésorier et contrôlé avant quitus donné par l'AG.

- La communication web, intranet et réseaux sociaux, essentielle pour renforcer ce lien social, qui nécessite les talents d'un webmaster pour afficher tout ce qui est à lire, à dire, à retenir.
- Les relations et négociations avec la gouvernance d'Université Côte d'Azur sont à la charge du Bureau (Président, Vice-Président, Secrétaire, Trésorier)
- La communication, les réservations, le suivi financier des studios d'Isola 2000 et la Foux d'Allos qui ont une comptabilité distincte et sont en autonomie de gestion.

Mais encore, le CAS Univ, vous l'avez retenu, se veut fédérateur pour toute la communauté universitaire et s'attache à proposer et organiser tout au long du mandat des projets qui intéressent l'ensemble des acteurs de la vie universitaire : actions caritatives, ludiques, culturelles, à vous de les imaginer !

Le CAS Univ, vous l'avez compris, est là PAR et POUR le personnel. Vous avez retenu aussi que tous les administrateurs sont bénévoles et ont souvent une charge d'activité professionnelle conséquente. Pour autant, intégrer le CAS Univ demande un investissement à chacun des administrateurs sur a minima une activité donnée.

Alors si vous avez des talents ou un intérêt particulier pour les chiffres, la gestion, la communication, le web, la négociation, ou si encore vous êtes porteur de mille idées que vous auriez aimé voir naître au niveau du CAS Univ, n'hésitez plus !

Des questions ? casun@univ-cotedazur.fr vous répond !